

VOUS AVEZ BESOIN

D'AIDE OU DE CONSEILS ?

CONTACTEZ LE CCAS



QU'EST-CE QUE LE CCAS ?



ÉDITO

Chères saviniennes, Chers saviniens,

Le CCAS de Sainte-Savine est une porte ouverte sur la solidarité et l'accompagnement individuel. Depuis sa création et avec celles et ceux qui le font vivre, ou l'ont fait vivre, il porte des actions sociales, solidaires et humaines en faveur des habitants en difficultés passagères ou les plus vulnérables.

L'aide aux personnes âgées, l'entraide, le soutien aux familles en difficulté, l'accès aux droits, l'aide alimentaire ou à la formation pour les étudiants, l'accompagnement humain... : le CCAS est utile à chaque étape de la vie, y compris lorsque des embûches se dressent sur le chemin. Vous retrouverez dans ce guide, l'ensemble des actions et services susceptibles de vous être utiles, de l'être pour vos proches. La solidarité est à portée de tous, y compris en veillant au bien-être de sa famille, de ses amis, de ses voisins, n'hésitez pas à faire connaître les actions du CCAS.

Je salue l'immense travail, indissociable de l'investissement «humain» de Patricia KIEHN, 1^{ère} adjointe, et Frédérique PRELOT conseillère déléguée, de l'ensemble du conseil d'administration et des agents du CCAS, ainsi que tous les bénévoles. Chacun d'eux s'investissent quotidiennement, avec la volonté commune d'aider l'Autre, de tendre la main et de préserver la justice sociale chère à tous. Cette générosité de cœur est incontestablement la marque de fabrique du CCAS de Sainte-Savine et de toutes celles et ceux qui le font vivre.

Avec toute ma reconnaissance,

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un **établissement public administratif**, dirigé par un Conseil d'Administration dont la Présidence est assurée par le Maire. Le CCAS est un **service de proximité pour épauler les personnes en difficulté**. Il met en oeuvre la politique sociale de la Ville.



©Olivier Frajman

Arnaud Magloire

Mairie de Sainte-Savine,
Président du CCAS
Vice-Président
de Troyes Champagne Métropole,

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le CCAS est composé en nombre légal, **au maximum de 8 membres élus, en son sein par le Conseil municipal et de 8 membres nommés par le Maire.** Parmi ces derniers, figurent obligatoirement un représentant : des associations familiales, des associations de retraités et des personnes âgées, des personnes handicapées, ainsi que des personnes qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion.

MEMBRES ÉLUS



Arnaud MAGLOIRE
Président du CCAS



Patricia KIEHN
Vice-Présidente du CCAS
1^{ère} Adjointe



Güloan GULTEKIN
4^{ème} Adjointe



Virgil HENNEQUIN
5^{ème} Adjoint



Cécile RIBAILLE
6^{ème} Adjointe



Frédérique PRELOT
Conseillère municipale
Déléguée au CCAS



Romain BERNIER
Conseiller Municipal
Délégué



Catherine IGLESIAS
SAVIPLUS 2020
Conseillère municipale



Thierry MENERAT
ENSEMBLE POUR
SAINTE-SAVINE
Conseiller municipal

MEMBRES NOMMÉS



Pascal ANDRIEUX
Représentant
CVS Orchidées



Thierry BAILLY
Bénévole
Jardin Solidaire



Dominique BALDI
Bénévole
Épicerie Sociale



Sylvie BERNIER
Représentante APF



Stéphanie CHERIOT
Représentante
Mission Locale



Annick DECAMPEAUX
Représentante UNRPA



Cécile GONET
Représentante UDAF



Daniel LIEBAULT
Représentant UTR

1 ACCÈS AUX DROITS

DEMANDE DE DOMICILIATION

Dans le cas où vous n'auriez pas d'adresse stable, vous avez la possibilité de demander votre domiciliation au sein du CCAS, afin de recevoir votre courrier et continuer à percevoir vos prestations.



ACCOMPAGNEMENT DANS VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES ET/OU SOCIALES

INSTRUCTION DES DOSSIERS D'AIDE SOCIALE LÉGALE :

- **Famille** : Allocations familiales, Allocation de Soutien Familial, PAJE, Bourses de l'enseignement...
- **Solidarité** : RSA, AAH, APA
- **Logement** : Aide au logement, chèque énergie...
- **Santé** : Complémentaire Santé Solidaire,
- Allocation Supplémentaire d'Invalidité...

AIDE DANS LES AUTRES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES OU NUMÉRIQUES :

- Demande de retraite
- Demande de pension d'invalidité
- Demande de renouvellement de titre de séjour ...



Aube
en Champagne
LE DÉPARTEMENT



l'Assurance
Maladie
Agences de proximité

Carsat Retraite & Santé au travail

Maison
Départementale des
Personnes
Handicapées de l'Aube

ACCOMPAGNEMENT BUDGÉTAIRE

Le CCAS peut apporter un soutien aux personnes qui connaissent des difficultés économiques et sociales dans la gestion de leur budget.



- **Médiation avec les créanciers pour négocier des facilités de paiement**
- **Constitution de demandes d'aide financière**
- **Constitution de dossier de surendettement**



LOGEMENT

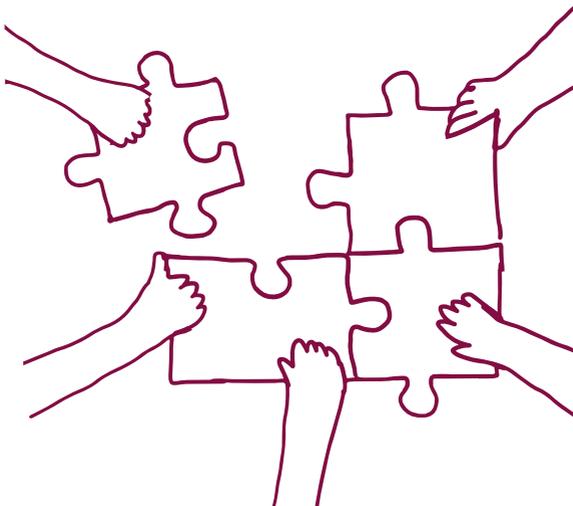
■ DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL ET/OU DROIT AU LOGEMENT OPPOSABLE (DALO)

■ PRÉVENTION EXPULSION

Impayés de loyer ? N'attendez pas. Ensemble, trouvons des solutions : Accompagnement budgétaire, mise en place d'échéancier de paiement auprès des bailleurs sociaux, des propriétaires, des huissiers, demande d'aide financière auprès du FSL...

■ APPUI LOGEMENT

Une élue à votre écoute pour les problématiques liées au logement



SOLIDARITÉ

AIDE ALIMENTAIRE

COLIS ALIMENTAIRE

C'est une aide alimentaire d'urgence donnée gratuitement. Pour obtenir un colis alimentaire d'urgence, il est nécessaire de se signaler auprès du CCAS pour y rencontrer un agent.

ÉPICERIE SOCIALE

L'Escale a pour mission principale de permettre à des personnes en difficulté de trouver une aide alimentaire par la mise à disposition de produits secs, frais ou surgelés et des produits d'entretien et d'hygiène.

Ces produits sont proposés à 10% de leur valeur. Les conditions d'accès à l'épicerie sociale sont réglementées et conditionnées au calcul d'un quotient familial journalier.

JARDIN SOLIDAIRE

L'Épicerie Sociale « l'Escale » dispose d'un jardin solidaire où y sont plantés oignons, carottes et pommes de terre dans le but de profiter ensuite aux bénéficiaires de l'épicerie sociale.

AIDES FINANCIÈRES

- Dispositif de soutien à la formation pour les étudiants ou adultes en reconversion.
- Opération de solidarité de fin d'année pour les foyers saviniens les plus modestes : après-midi récréatif, bons cadeaux.
- Secours financiers.

Sous conditions de ressources - RDV au CCAS



3 ACTIONS SENIORS

COUP DE FIL SOLIDAIRE

Le coup de fil solidaire est **un dispositif (gratuit) qui consiste à lutter contre l'isolement** en recréant du lien social au travers d'échanges téléphoniques entre des bénéficiaires et des bénévoles. Ce dispositif propose également des rencontres annuelles.



VOYAGE SENIORS

Le CCAS organise un voyage en partenariat avec l'ANCV pour permettre aux personnes isolées ou souffrant de solitude de partir en voyage organisé avec tarif préférentiel et de créer du lien social.



REPAS SENIORS & COLIS GOURMANDS

Un moment convivial est offert en fin d'année aux seniors saviniens de plus de 70 ans. Un colis gourmand est offert aux personnes ne pouvant ou ne souhaitant pas venir au repas.



LES MISSIONS DU CCAS

Il met en place l'**accueil**, l'**orientation** et l'**accompagnement** des Saviniennes et Saviniens sur les démarches à effectuer notamment dans le secteur social. Il **lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion** par l'attribution d'aides alimentaires et financières au profit des personnes en situation de vulnérabilité économique et sociale. Il met en oeuvre des **actions de prévention et des animations diverses** proposées à différents publics selon les besoins identifiés.



ACCOMPAGNEMENT AUX COURSES ALIMENTAIRES

Le CCAS propose un accompagnement aux courses pour les personnes âgées autonomes de 60 ans et plus rencontrant des difficultés pour le port de charges lourdes.



PLAN CANICULE / GRAND FROID

Les personnes de 65 ans et plus, résidant à leur domicile, peuvent s'inscrire sur le registre nominatif et confidentiel de recensement tenu par le CCAS.

RÉSIDENCE AUTONOMIE « LES ORCHIDÉES »

La résidence est gérée par Philogéris Service Public, pour le compte du CCAS. Elle offre un environnement de vie adapté, alliant confort hôtelier et convivialité. Elle propose des logements individuels et des espaces collectifs dans un environnement sécurisé pour les personnes âgées de 60 ans et plus.



PERMANENCES DES PARTENAIRES

ASSISTANTE SOCIALE DU DÉPARTEMENT

Tous les lundis de 14h à 17h (prise de rendez-vous au Centre Médico-Social de La Chapelle-Saint-Luc : **03 25 42 43 44**)

RÉGIE SERVICES

Problèmes de règlement de factures, risque de coupure, maîtrise de vos consommations, informations chèque énergie, compréhension de vos factures, une médiatrice sociale énergie est à votre disposition les 1^{er} et 3^{ème} lundis du mois. Prise de RDV au CCAS : **03 10 72 03 90**.

POINT CONSEIL EMPLOI (PCE)



Accompagnement personnalisé par une conseillère en insertion professionnelle CV, lettre de motivation, simulation d'entretien, projet de reconversion, accès à l'information liée à l'emploi et à la formation. Sur rdv, tous les vendredis : **06 10 69 32 84**

> Borne d'accès à internet : pour accéder aux informations nécessaires à votre recherche d'emploi, faire votre CV...

ÉCRIVAIN PUBLIC

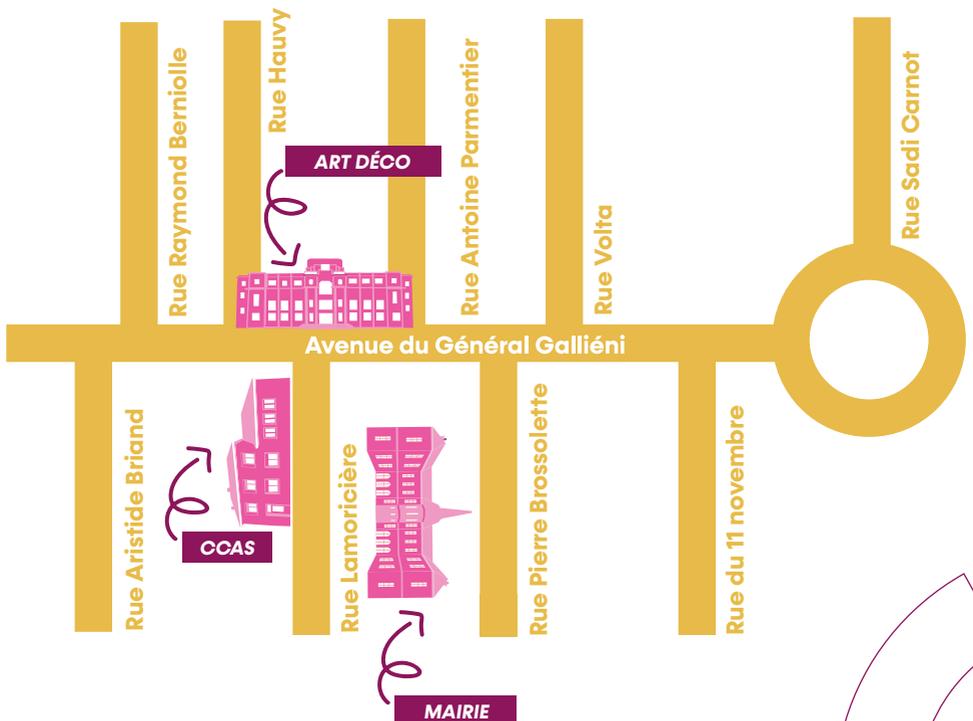
Aide à la rédaction de courriers administratifs.
Sur RDV



ACTIONS DE PRÉVENTION & MANIFESTATIONS THÉMATIQUES

Au cours de l'année, le CCAS impulse des actions de prévention, d'information et aussi des manifestations sur différentes thématiques. Retrouvez nos prochaines actions sur le facebook de la ville ou sur le site internet : www.sainte-savine.fr. Les informations sont aussi affichées au CCAS et à la Mairie.

PLAN



CCAS

2 bis rue Lamoricière,
10300 Sainte-Savine

du lundi au vendredi
9h-12h et 14h-17h

accueil.ccas@ste-savine.fr
03 10 72 03 90